



Vendeur particulier colis non reçu

Par **jgodin**, le **25/05/2016** à **00:00**

Bonsoir, j'ai passé commande début mai pour l'achat d'un appareil photo coutant 3290euro sur le site Fnac market place. Je suis tombé sur vendeur particulier, qui ma assuré que mon colis arriverai fin mai , d'ailleurs il notifie aussi sur son annonce qu'il y a entre 5 et 21 jours ouvré .rnaujourd'hui ça fait 23 jours que le colis est expédié sans suivi . et la date de livraison est déjà passe ,, j'ai contacte la fnac pour les prevenir , mais rien a faire puis j'ai liimpression qu'il sen moque.rnrnQue dois je faire pour récupérer mon argent ? svp rncette appareil il ma fallu 4 ans d'économie. et la je suis flousée.rnEnplus le vendeur a certainement du encaisser l'argent car sur le site fnac il annonce que si leclient ne valide pas la réception. i a 21 jours ouvré pou la prise de argent sur son compte. que dois je faire ?rnrnAidez moi svp.rnrnCordialementrnrnrnQ

Par **morobar**, le **25/05/2016** à **14:20**

Bonjour,rnJe ne connais pas les CGV du site cité et son application sur la galerie marchande qu'il annonce.rnMais le délai de 21 jours ouvrés n'est pas termine, cela correspond à environ 30 jours calendaires.rnIl faut donc reprendre les CGV du vendeur.rnVous devez bien savoir si votre compte est débité ou non.rnMais il vaut mieux établir une opposition au paiement puisque certainement établi par carte bancaire.

Par **jgodin**, le **25/05/2016** à **14:52**

Voici le lien des cgv fnac. cordialement et

mercirn<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=0ahmp.aspx&usg=AFQjCNGHZ5fjBsLSdAS-JrvDYZxHQG7rVg&sig2=-sxDZtmA9-NcK6pFH86i5w>

Par **jgodin**, le **25/05/2016 à 14:55**

mon compte a été débité au 1 journée après l'achat.rnPuis je ne retrouve aucune information sur le vendeur sauf son nom et la date de son inscription sur le site !

Par **morobar**, le **25/05/2016 à 17:33**

Bonsoir,rnCe que je ne comprends pas est le couple particulier/délai de 21 jours ouvrés.rnVous devez faire opposition au paiement puisque la carte a été débitée sans fourniture du code confidentiel.

Par **jgodin**, le **26/05/2016 à 19:51**

le paiement est déjà passe depuis longtemps.rnpuis aucune trace du vendeur.rnrnsi je depose plainte ?rnje ne sais comment procéder !

Par **morobar**, le **27/05/2016 à 08:23**

Bis repetita: vous contestez le débit en banque.rnVous pouvez aussi déposer plainte pour escroquerie, encore que vous n'avez pas besoin de qualifier les faits lors d'un dépôt de plainte, il suffit d'exposer la situation.